



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT



Messieurs
Présidents des Clubs
Présidents des Clubs Universitaires
Présidents des Clubs Juniors
du Panathlon International

p.c. Messieurs
Conseillers internationaux
Membres du C.C.C.
Membres du C.G.S.
Membres des Commissions
Présidents de District
Gouverneurs de Zone
du Panathlon International

circulaire n° 12/26

Rapallo, le 30 avril 2026

Objet : convocation à la 52e Assemblée Générale Ordinaire du Panathlon International

Chers Présidents,
conformément à l'article 8 des Statuts et aux articles 11 et 12 du Règlement du Panathlon International,
est convoquée

l'Assemblée Générale Ordinaire

en première convocation le 5 juin à 23h00 et en deuxième convocation le

samedi 6 juin 2026 à 9h00

au « Scala Event Centre », Akkerhage 2 – 9000 Gand – Belgique

avec l'**ordre du jour** suivant :

- Accueil des autorités
- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 2) Nomination du Président de l'Assemblée
- 3) Nomination du Vice-président de l'Assemblée
- 4) Nomination du Secrétaire de l'Assemblée
- 5) Nomination des Membres de la Commission de scrutin (5 membres)
- 6) Rapports relatifs à la période 2024/2025 :
 - a) rapport d'activité du Conseil International
 - b) rapport d'organisation du Secrétaire Général
 - c) rapport économique, financier et patrimonial du Trésorier
- 7) Rapport du Collège des Commissaires aux comptes (C.C.C.) sur le bilan 2024/2025
- 8) Discussion et vote sur les budgets 2024/2025 et les rapports visés aux points a), b) et c)
- 9) Proposition motivée du Conseil International concernant le montant des cotisations pour les deux années suivant l'année en cours
- 10) Discussion et vote



Giorgio Chinellato – *Président international*

Tél. portable : +39 335375519

chinellato.president@panathlon.net

VILLA QUEIROLO

Via Aurelia Ponente 1 - 16035 Rapallo (GE) - I

Tél. +39/0185/65295-6 - Fax +39/0185/230513

www.panathlon-international.org



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT



- 11) Présentation du budget pour la période 2027/2028
 - 12) Rapport du Collège des Commissaires aux comptes (C.C.C.) sur le budget 2027/2028
 - 13) Discussion et vote sur le point 11)
 - 14) Approbation de la Charte de la femme dans le sport et mises à jour des Chartes éthiques du PI
 - 15) Présentation du Règlement des Clubs Junior
 - 16) Divers : Cartes d'affiliation PI
- Clôture de l'Assemblée générale**

Comme annoncé dans la circulaire du 26 août, l'Assemblée **Générale** Ordinaire sera suivie de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui débutera à 14h00 le même jour.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Au nom du Conseil International
Giorgio Chinellato
Président international

Pièces jointes:

- Rapports et statistiques
- Proposition motivée du Conseil international
- Fiche de délégation

En cours de traduction:

- Règlement des Clubs Junior
- Charte de la femme dans le sport
- Chartes éthiques mises à jour

Il est fait référence à l'article 4 du règlement du PI, point:

5. Les Clubs qui n'ont pas rempli leurs obligations de paiement des cotisations – internationales, de District et de Zone, échues au moment de l'assemblée, ne sont pas autorisés à voter dans cette assemblée

Il est fait référence à l'article 11 du règlement sur les points :

5. Seuls ont le droit de voter les Clubs qui sont en règle dans le paiement de leurs cotisations d'affiliation au P.I. Aux fins de l'exercice du droit de vote, seront considérés en règle dans leurs obligations financières, mentionnées à l'art. 4 du présent Règlement, les Clubs qui auront versé les sommes correspondantes au nombre de Membres résultant inscrits à la date du 31 janvier.

8. Un Club, par délibération du Conseil de direction, peut déléguer un autre Club. Les délégations sont autorisées dans les limites suivantes :

- a) Les Clubs appartenant à l'État dans lequel a lieu l'Assemblée ne peuvent représenter qu'un autre Club du même Etat.
- b) Les Clubs du Continent dans lequel a lieu l'Assemblée peuvent représenter un maximum de 5 Clubs appartenant à ce Continent, à l'exception de ceux de l'Etat dans lequel a lieu l'Assemblée.
- c) Les Clubs d'un autre Continent peuvent représenter un maximum de 10 Clubs de leur Continent.



Giorgio Chinellato – Président international

Tél. portable : +39 335375519

chinellato.president@panathlon.net

VILLA QUEIROLO

Via Aurelia Ponente 1 - 16035 Rapallo (GE) - I
Tél. +39/0185/65295-6 - Fax +39/0185/230513

www.panathlon-international.org